BULLETIN

DE LA

Société d'Études Psychiques

DE

MARSEILLE

(Revue Psychique de la région du Sud-Est)

PARAISSANT TOUS LES DEUX MOIS

DÉPOTS POUR LA VENTE AU NUMÉRO (prix: 15 c.)

Librairie FLAMMARION (AUBERTIN et ROLLE), rue Paradis, 34 (coin rue de la Darse);

Librairie CARBONELL, Allées de Meilhan, 56 (en face de la Faculté);

Librairie de la GARE SAINT-CHARLES (Quai).

SIÈGE SOCIAL: 41, rue de Rome, Marseille

AIX-EN-PROVENCE
IMPRIMERIE J. NICOT, RUE DU LOUVRE, 16

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES PSYCHIQUES DE MARSEILLE

EXTRAITS DES STATUTS ET RÈGLEMENTS

STATUTS

I. — La Société d'Études Psychiques de Marseille, qui devra avoir son siège à Marseille, a pour but l'étude scientifique et la propagation de l'étude scientifique des phénomènes d'ordre psycho-physiologique et psychique étudiés sous les noms de : magnétisme, lucidité, télépathie, prémonition, extériorisation de la sensibilité et de la motricité, médiumnités diverses, et les questions connexes.

II. — Elle étudie ces phénomènes : 1° par la formation de bibliothèques et de laboratoires ; par l'achat ou la confection d'instruments utiles à leur étude ; par la réunion d'archives et de documents relatifs à ces questions ; 2° par l'observation ou la provocation des phénomènes par les membres isolés, ou, autant que possible, réunis en groupes ou en commissions d'études ; 3° en entrant en rapport avec les Sociétés similaires, et en procurant à ses membres les renseignements et les relations qui peuvent leur être utiles pour ces études ; 4° en provoquant la venue de sujets, de médiums et de conférenciers.

III. — La Société s'interdit d'une façon absolue toute discussion qui sortirait des questions purement scientifiques, en laissant toutefois à ses membres toute liberté pour l'adoption des théories ou hypothèses qui leur paraîtraient le mieux s'adapter aux faits.

IV. — Elle n'a pas à s'immiscer dans les affaires des Sociétés ou réunions locales et similaires, mais elle tendra à les grouper autour d'elle et à centraliser leurs efforts en aidant leur vitalité par des liens d'amitié réciproque et en établissant entre elles des rapports amicaux.

V. — Les dames sont admises au même titre que les Messieurs à toutes les fonctions qui ne souffrent pas de restrictions légales.

XII. — Un *Bulletin* servi gratuitement à tous les membres de la Société, sera publié par les soins du Comité, aux frais de la Société.

RÈGLEMENT

ARTICLE 1er. — Les membres actifs, habitant le territoire de la commune de Marseille, auront droit à tous les avantages de la Société. Les membres correspondants, pris exclusivement hors du territoire de la commune de Marseille, les membres actifs, habitant hors du territoire de la commune de Marseille et les membres honoraires

auront droit à tous les avantages de la Société, sauf les droits de convocation et de vote aux réunions d'affaires.

Art. 2. — Pour être membre actif, il faut faire une demande écrite au Président et être présenté par deux membres actifs au Comité qui décidera l'admission à la séance qui suivra celle de la demande...

Art. 3. — La cotisation des membres est fixée à 12 francs par an pour les membres actifs et à 6 francs par an pour les membres correspondants. Les membres honoraires ne paient pas de cotisation. Elle est exigible d'avance et par trimestres indivisibles partant du 1er janvier.

Tout nouveau membre adhérent est engagé pour un an.

Lorsque plusieurs membres de la même famille font partie de la Société, il ne sera demandé que la moitié de la cotisation aux membres autres que le membre principal.

Art. 7. — Les personnes désireuses de se couvrir d'un pseudonyme ou d'un chiffre, tant pour leur inscription sur le régistre que pour la signature des procès-verbaux d'expérience ou des séances, auront le droit de le faire.

Art. 22. — Nul ne pourra être admis aux séances, s'il n'est membre de la Société, ou s'il n'accompagne un membre de la Société, ou s'il n'est muni d'une invitation personnelle émanant du Secrétariat ou du Président, à moins de séances exceptionnellement ouvertes.

Art. 24. — Les séances expérimentales seront toujours dirigées de droit par le Président ou par un des Vice-Présidents et, à leur défaut, par un membre désigné par eux ou par les assistants. Nul ne pourra déroger à cette obligation sous peine de blâme.

Quand le silence sera demandé, nul ne sera autorisé à prendre la parole sans la permission du Directeur de la séance et ne pourra poser de questions sans passer par son intermédiaire.

Toute tentative d'expérience ou de contrôle expérimental faite en dehors du consentement formel du Directeur de la séance sera blâmée sévèrement et pourra motiver l'expulsion et l'exclusion du membre qui l'aura tentée.

Règlement de la Bibliothèque

1. — La bibliothèque est ouverte aux mêmes heures que les séances régulières de la Société d'Études Psychiques de Marseille.

3. — Les livres ne devront pas sortir du territoire de la commune de Marseille. Ils ne seront prêtés qu'aux membres actifs habitant Marseille.

ÉCHANGE

Journaux reçus au Siège de la Société

Publications françaises

Annales des Sciences Psychiques, Dr DARIEX, 108, Boulevard Saint-Germain, Paris (VIe), 12 francs.
Revue des Etudes Psychiques, César DE VESME, 23, Passage Saulnier, Paris, 8 fr.
Bulletin de la Société d'Etudes Psychiques de Nancy, A. THOMAS, 25, rue du Faubourg Saint-Jean, Nancy, 6 francs.
Revue de l'Hypnotisme, Dr Edg. BERILLON, 14, rue Taitbout, Paris (IXe), 10 fr.
La Paix Universelle, A. BOUVIER, 5, Cours Gambetta, Lyon, 3 francs.
Journal du Magnétisme, DURVILLE, 23, rue Saint-Merri, 6 francs.
La Tribune Psychique, 57, rue du Faubourg-Saint-Martin, Paris (Xe), 5 francs.
Revue Psychique du Sud-Ouest, P. MONTARIOL, 363, Boulevard de Cauderan, Bordeaux.
Le Spiritualisme Moderne, BEAUDELOT, 36, rue du Bac, Paris, 5 francs.
La Lumière, Lucie GRANGE, 96, rue Lafontaine, Paris (XVIe), 7 francs.
L'Etincelle, abbé JULIO, 5, rue Vernier, Paris, 5 francs.
Revue Spirite, Mme LEYMARIE, 42, rue Saint-Jacques, Paris, 10 francs.
Revue Scientifique et Morale du Spiritisme, Gabriel DELANNE, 40, Boulevard Excelmans, Paris, 7 francs.
Le Progrès Spirite, Laurent DE FAGET, 24, rue du Niger, Paris, 5 francs.

Publications étrangères

Le Messager, Liège, Belgique, 5 francs.
La Medianita, E. CARRERAS, 43, Via Aurora, Roma, 4 fr. 50.
Luce e Umbra, A. MARZORADI, 18, Via Cappuccini, Milano, 6 francs.
Religione e Patria, Villino CAROBBI, 6, Via Ciliegiole, 3 fr. 50.
The Psycho-Therapeutic Journal, publication of the London, Psycho-Therapeutic Society, Arthur HALLAM, 3, Bayley Street, Bedford Square, London, W. C., 3 sch. and six pence.
Reformador, Pedro RICHARD, rua do Rosario, 141, Rio de Janeiro, Brazil, 78.
Manoel Maria da Boa Morte, A. PAZ, rua dos Carvoes, 45, Bahia, Brazil.
Wissenschaftliche Zeitschrift für Xenologie, Dr MAACK, Feldstrasse, 53, Hamburg, 6 mark.
La Nuova Parola, Arnaldo CERVESATO, Via della Mercede, 50, Roma, 15 lire.

La Saison Médicale du Midi, (hydrologie, climatologie), H. MONIER, 30, rue du Baignoir, Marseille, 12 francs.

Bulletin de la Société d'Études Psychiques
DE MARSEILLE

2e ANNÉE, N° 7 — *Janvier-Février 1904*

SOMMAIRE:

Les Nœvi ou marques de naissance

Extrait de Karl DU PREL (1)

La force au moyen de laquelle les effets de la marque de naissance se manifestent sur le corps de l'enfant nous est inconnue, mais il est clair que cette force n'est point aveugle puisque l'objet de la marque de naissance est copié exactement. Nous avons là une force créatrice qui organise, d'après un modèle donné, de la même manière qu'elle procède dans la formation régulière de l'individu. C'est la même force qui agit dans la conservation du type normal et dans la déviation ; le schéma de l'idéation seul diffère.

Une déviation du schéma normal n'est pas au compte de la force ; il faut l'attribuer à cette circonstance accessoire qu'elle a été psychiquement modifiée.

La marque de naissance suppose nécessairement une force créatrice organique, une force vitale ainsi que l'identité du principe organisateur et pensant.

La science moderne n'a rejeté cette force vitale que

(1) Cet article qui peut être considéré comme une suite à l'enquête sur les stigmates, et particulièrement sur les marques de naissance, entreprise par la Société d'Etudes Psychiques de Marseille (voir les n°s 1, 4 et 5 du *Bulletin*), nous a été envoyé fort obligeamment par M. le Colonel de Rochas, que nous remercions vivement pour la sympathie qu'il a bien voulu nous témoigner à cette occasion. E. A.

parce qu'elle ne trouvait pas son conducteur matériel. Mais ce conducteur, l'Od, est reconnu par l'occultisme dans divers faits : il se montre dans le magnétisme où il fortifie la force vitale de l'organisme étranger ; il est psychiquement modifié dans les effets organiques de la suggestion, dans la stigmatisation par l'auto-suggestion, dans la sorcellerie, dans les cures merveilleuses de toutes sortes. Cette force vitale n'est point aveugle (bien qu'elle demeure inconsciente pour nous à l'état normal) ainsi que le témoignent la vue intérieure des somnambules, leurs prédictions et leurs prescriptions. On peut en conclure que la *vix medicatrix naturæ* n'est pas aveugle à l'état normal même, bien qu'elle soit cérébralement inconsciente pour nous.

Il faut aussi mettre sur le compte de cette force vitale organisatrice la marque de naissance.

On ne peut qu'admirer sa copie souvent si exacte du modèle donné, mais on ne peut la rendre responsable de ce que ce modèle soit superflu ou même nuisible pour l'activité vitale de l'enfant.

Quand une suggestion objective soudaine pénètre dans la conscience une congestion odique a lieu à l'endroit qui sera stigmatisé et le stigmate se réalisera organiquement, précisément par ce que l'Od est le conducteur de la force vitale organisatrice. Cet Od, enfin, se servira d'un véhicule matériel : courants électriques de l'organisme ou circulation du sang.

Gmélin dit qu'on peut amener une sueur de sang au bout des doigts par des manipulations digitales continues, c'est-à-dire, par des passes magnétiques de l'avant-bras au bout des doigts.

Le sang étant particulièrement saturé d'Od, on s'explique qu'un stigmate organique puisse se produire soit sur notre propre corps — comme chez les saints stigmatisés, — soit sur celui des fœtus, quand une congestion odique a été provoquée psychiquement par l'auto-suggestion ou la suggestion objective. La marque de

naissance n'est donc qu'un cas particulier de la stigmatisation.

La science admet difficilement l'influence de facteurs psychiques sur une force physique naturelle, mais on peut démontrer cette influence précisément dans les marques de naissance, parce que les états psychiques provoqués chez la mère par une suggestion objective se transmettent souvent au fœtus et agissent encore après la naissance comme suggestion hypnotique. Le chancelier Digby raconte que le roi Jacques avait une peur invincible des épées ; on sait que les contemporains du Roi attribuaient cette peur à ce que sa mère, Marie Stuart, fut témoin de l'assassinat de Rizzio peu avant de le mettre au monde. Lorsque Digby, lui-même, fut créé chevalier, le roi devait le toucher de son épée, et, ne pouvant se résoudre à regarder la lame nue, il détourna les yeux si bien qu'il aurait crevé l'œil au chancelier si le duc de Buckingham ne l'en avait empêché.

Cette marque de naissance peut être le résultat soit d'une impression brusque soit d'impressions longtemps subies.

Le même Digby avertit, un jour, une dame qui portait plusieurs mouches et qui se trouvait dans une situation intéressante, que ses coups d'œil fréquents dans un miroir pourraient exercer une influence sur l'enfant, et il lui conseilla de les ôter, lui disant que ces mouches pourraient se fondre ensemble et former une marque de naissance noire. La dame les ôta, mais il lui resta la peur que Digby lui avait inspirée et la marque de naissance se produisit, non pas telle que la suggestion objective par le miroir eût pu la causer, mais correspondant à la suggestion verbale qui avait agi comme une auto-suggestion liée à une frayeur permanente. L'enfant ne portait, en effet, qu'une marque au lieu de plusieurs, et cette marque était de la grandeur d'un ducat (1).

---

(1) Digby. *Groffnung unter schiedlicher Heimlichkeilten der Natur*, 74 à 78.

Voici, un autre cas, celui d'une mère qui fut mordue par un petit chien pendant sa grossesse. Son fils, qui devint plus tard officier, avait bien le courage d'aller à la chasse au tigre, mais, toute sa vie, il eut peur des petits chiens (1).

Des cas de cette sorte prouvent donc que l'Od, sans lequel il nous est impossible d'expliquer la marque de naissance, est soumis à une modification psychique, qui peut, comme nous l'avons dit, être le résultat soit d'impressions subites soit d'impressions longuement éprouvées, chose particulièrement digne d'attention, parce qu'elle fait naître la pensée d'utiliser cette circonstance pour l'éducation de l'être humain avant sa naissance.

Les physiciens diront bien qu'il ne s'agit pas, dans les cas cités, de marques de naissance psychiques, mais de la simple hérédité. Soit ! mais je ne connais aucune explication plausible de l'hérédité, et d'après moi on ne peut en concevoir d'autre que celle-ci : au lieu d'expliquer la marque de naissance psychique par l'hérédité, il faut, au contraire, regarder tous les cas d'hérédité comme de simples cas particuliers de la marque de naissance.

L'hérédité et la marque de naissance n'ont pas de processus différents qu'il faille séparer et entre lesquels nous devrions choisir ; ils ont essentiellement le même processus. Qu'ils reposent tous deux sur une congestion odique pouvant être modifiée aussi psychiquement, voilà qui est nettement démontré dans les cas où les particularités psychiques du père se transmettent à l'enfant. — Ampère raconta, un jour, au général Noizet le cas suivant : Un jeune homme avait l'habitude de beaucoup priser et il y renonça quand la jeune fille, à qui il faisait la cour, déclara qu'elle n'épouserait jamais quelqu'un qui priserait. Il l'épousa donc, mais le sacrifice qu'il avait fait lui coûtait un immense effort et le

(1) FRARIÈRE. *Education antérieure*, 22.

désir impérieux de priser le tourmentait constamment. Sa femme mit au monde une fille qui, dès l'âge de 3 ans, eut la même envie irrésistible et qui s'emparait de toutes les tabatières à sa portée (1). — Il y a donc ici hérédité psychique du côté du père et on ne peut la faire remonter qu'au moment de la procréation.

Voilà une grande difficulté pour le matérialiste ; car il lui faut ajouter un élément psychique à la matière physique de la procréation. Nous autres, occultistes, nous ne voyons là rien que de simple. Nous ne plaçons pas la modification psychique dans la matière physique de la procréation, nous la plaçons dans l'Od ; et cela ne nous offre aucune difficulté parce que nous le regardons même comme conducteur de pensées abstraites dans le phénomène de la transmission de pensée. Il ne s'agit plus pour nous que de savoir si l'Od joue un rôle dans la procréation. Reichembach a précisément démontré expérimentalement que le développement odique le plus intense a lieu pendant cet acte (2) ; par conséquent, étant donné un mélange odique aussi prononcé des parents, des états organiques et psychiques peuvent s'hériter aussi bien du père que de la mère. Le père peut même encore influencer indirectement sur la formation de l'enfant pendant la grossesse, en ce sens que la présence de l'homme aimé peut agir sur la mère comme suggestion objective prolongée.

ALBERT DE ROCHAS.

(1) NOIZET. Mémoire sur le Somnambulisme provoqué, 40.
(2) REICHEMBACH. *Der sensitive Mensch*, II, 173.

Les Conférences de M. Léon Denis

A MARSEILLE

Le lundi 7 décembre, à 8 heures du soir, un public d'élite se pressait dans la coquette salle Girard, aux allées de Meilhan, pour entendre la parole autorisée et captivante de M. Léon Denis sur le sujet du « spiritualisme expérimental ». Nous avons remarqué avec plaisir dans l'auditoire, des médecins, des industriels, des officiers, etc., ce qui montre que les professions libérales commencent à se préoccuper de ces questions. Tant mieux, car c'est la seule manière d'avancer sur ce terrain. Il paraît qu'à Valence, des avocats, des magistrats, enfin l'élite intellectuelle de la ville a demandé à M. Léon Denis, une séance particulière où chacun a « poussé » l'orateur sur les points qu'il paraissait intéressant d'éclaircir. Cela est de bon augure pour l'avenir et se produira aussi à Marseille, avec le temps, espérons-le. N'oublions pas que les petites villes ont été éclairées à l'électricité avant les grandes !

M. Anastay prend la parole et se félicite de ce que son titre de président de la Société d'Etudes Psychiques de Marseille lui vaille l'honneur d'avoir à présenter aux auditeurs M. Léon Denis, l'éminent écrivain et orateur dont il fait un éloge mérité. Il demande la permission d'établir en quelques mots le but et les tendances de la Société qu'il a l'honneur de présider. Cette Société, dit-il, s'est formée sur le terrain scientifique, celui de l'observation des faits, et elle ne songe pas à s'en écarter. Néanmoins c'est son droit et même son devoir d'examiner les hypothèses qui pourraient se présenter à elle pour tenter l'explication de ces faits. Or le spiritisme ou « spiritualisme expérimental » est une de ces hypothèses qui, tant par la richesse des faits recueillis que par son extrême importance morale et sociale, mérite le plus de fixer son attention. D'ailleurs la question est un peu dans l'air en quelque sorte et tout le monde s'en préoccupe. Il est donc heureux d'offrir à cette occasion à M. Léon Denis, dont la réputation commence à s'étendre hors de nos frontières, ce témoignage de déférence et de sympathie.

M. Léon Denis commence par poser la question du spiritisme sur son véritable terrain, c'est-à-dire sur celui de l'observation et de la science. Elle n'est pas le résultat d'une génération spontanée sans valeur et sans portée, mais celui d'une accumulation patiente et tenace d'observations faites de tous côtés non seulement par ses par-

tisans éclairés, mais par des savants plus qualifiés encore, avec les noms desquels on n'a que l'embarras du choix.

Est-il nécessaire de citer les noms si connus de Crookes, de Wallace, les savants de la Société dialectique de Londres qui s'est livrée à une patiente et minutieuse investigation des faits ? Le public a des préventions qui sont quelquefois justifiées par la mauvaise qualité et le ridicule de certaines manifestations puériles, mais celui qui sait aller au fond des choses a bientôt fait d'écarter ce que ces illusions peuvent avoir de factice, et de peser à leur poids les témoignages graves et considérables des savants qui les ont fournis. Est-ce que les Gibier, les Flammarion, les Lombroso sont des gens dont l'autorité doive être mise en doute ? et loin de tirer un parti quelconque de leurs affirmations n'ont-ils pas été critiqués, bafoués, et n'ont-ils pas souffert dans leurs intérêts immédiats ?

La base du spiritisme expérimental est dans une force qui fait partie intégrante du corps des médiums et qui, suivant les belles études du colonel de Rochas, s'extériorise parfois en dehors du corps, pour produire les effets observés. L'orateur a produit lui-même des effluves visibles sur une plaque photographique et ces effluves variaient avec ses changements de disposition. Cette force peut être employée dans un but thérapeutique. De même que les sciences physiques se servent d'instruments adaptés à leurs recherches, la science psychique a tenté avec succès l'examen de cette force nouvelle avec le biomètre de Baraduc. Cette force est dans un rapport si étroit avec notre constitution physique qu'en certains cas de manifestations extériorisées on a vu le poids du médium diminuer dans des proportions considérables ; tel le cas du célèbre médium, Mme d'Espérance.

Quel est le moteur de cette force ? C'est l'âme avec son enveloppe périspritale, le fac-simile de notre corps terrestre, le corps fluidique, *corps spirituel* de saint Paul. Sa présence se révèle par des preuves rigoureuses et des expériences renouvelées à maintes reprises. Ainsi dans le sommeil normal ou magnétique, il arrive que ce corps fluidique voit et entend des choses qui ne sont pas vues et entendues par les sens ordinaires. La pensée elle-même se transmet directement à ces âmes en état d'équilibre instable et, bien mieux, cette âme à son plus haut degré de dégagement s'extériorise et sort du corps normal pour apparaître au loin et produire des effets inattendus. La Société d'études psychiques de Londres a collationné avec un soin extrême des milliers de ces cas où un mourant a apparu à l'un des siens qui ne le savait pas malade. La question a été discutée avec trop de soin

pour admettre même une coïncidence fortuite. Avec M. Flammarion qui a repris cette étude, mêmes observations et mêmes résultats.

Pourquoi cette extériorisation qui se fait pendant la vie ne pourrait-elle pas persister et se produire également après la mort? C'est ce que l'expérience confirme car les cas de ce genre sont nombreux. Bien plus, en cas de matérialisation véritable une nébulosité apparaît qui est l'indice, l'enveloppe de ce corps fluidique, se condensant graduellement pour former un nouveau corps temporaire, en empruntant des molécules matérielles au corps du médium. Et de cela le grand chimiste anglais Croockes a dit : Je ne dis pas que cela est possible ; je dis que cela est.

Si cette conclusion est exacte, on doit expliquer une foule de faits qui, sans cela, n'auraient point de sens. Telles sont les « incorporations » ou « trances » dans lesquelles le médium endormi laisse l' « esprit » du mort s'emparer de ses organes et traduire ses pensées les plus intimes. L'orateur cite alors le cas bien connu de Dickens, l'auteur anglais achevant un roman après sa mort par la plume d'un médium illettré ; celui de l'abbé Grimaud, d'Avignon, dont il lit l'attestation et qui reçoit une communication dans un langage de sourds-muets, que personne ne pouvait comprendre. Ces faits et bien d'autres sont longuement reproduits dans le célèbre ouvrage d'Aksakoff : animisme et spiritisme. En terminant, l'orateur fait appel à tous les hommes de bonne volonté, à quelque opinion philosophique ou religieuse qu'ils appartiennent pour soumettre la question à un examen impartial car la solution du problème comporte l'affranchissement le plus élevé qu'il ait été donné, à la pensée humaine d'accomplir. Cette péroraison est chaleureusement applaudie.

Dans la seconde conférence quelque peu contrariée par le temps, qui a eu lieu dans la même salle, le vendredi 11 décembre à 8 h. 1/2 du soir, M. Léon Denis reprend la question de la destinée après la mort, en l'abordant par son point de vue philosophique ; mais il n'entend pas renoncer pour cela aux preuves expérimentales qui pourraient renforcer son argumentation.

Il propose une explication rationnelle des enfants prodiges tels que Mozart, Inaudi, le petit Pépito présenté par M. Richet au dernier Congrès de psychologie, par l'hypothèse de la réincarnation qu'il prie de ne pas confondre avec la *métempsychose* des vieilles philosophies, mélangeant l'âme des hommes avec celles des bêtes. Cette réincarnation des âmes dans des corps nouveaux n'expliquerait-elle pas mieux que toute autre hypothèse, ces inégalités choquantes de formes, d'es-

prit et de moralité qui déroutent l'observateur ? Que penser de ces familles honorables où se trouvent des meurtriers qui jettent la consternation sur une grande cité ? La question paraît sur le point d'être résolue, car on peut citer des cas où la révélation de la réincarnation, avec toutes ses particularités, a été faite par l'esprit lui-même avant ou après l'évènement, mais avec des détails qui ne laissent aucun doute. L'orateur cite quelques-uns de ces cas.

On a parlé d'hérédité, mais celle-ci est-elle suffisante pour expliquer tous ces faits ?

Et les enfants mort-nés ? quel est leur sort, à quoi servent-ils ?

Et puis, n'y a-t-il pas une force invincible qui nous pousse à admettre la justice immanente poursuivant son œuvre d'équité non seulement à travers les individus mais à travers les peuples ?

Ici l'orateur s'élève au-dessus de lui-même et procure à ses auditeurs, à plusieurs reprises, cette délicate et profonde sensation que peut seule donner la véritable éloquence. Nous renonçons aux citations de peur de trahir l'expression de l'orateur. Un frisson a parcouru l'auditoire lorsqu'a été évoquée, comme par un écho de la grande voix de Bossuet, l'image saisissante des empires croulant les uns sur les autres, par suite de leurs fautes et de leur corruption. Le tableau de la décadence de l'empire de Charles-Quint et de celle de la maison d'Autriche restera, pour les auditeurs, d'une grandeur inoubliable ! L'enthousiasme était au comble car il semblait que la parole enflammée de l'orateur fût le porte-voix de la justice divine. Après quelques moments de repos, le conférencier reprend la suite de sa démonstration :

Pourquoi la souffrance qui nous étreint et nous perce à chaque instant ? pourquoi la douleur ? Une seule existence ne suffirait pas à l'expliquer. Les luttes et les épreuves sont nécessaires pour développer en nous l'intelligence et le caractère.

Elles nous détachent des choses vaines et frivoles. Quelle bonté et quelle sensibilité pourrait avoir celui qui n'a jamais souffert ? mais plusieurs vies sont nécessaires pour parachever cette ascension. Les vies de sacrifice développent les qualités généreuses ; les vies coupables, l'égoïsme, l'orgueil, la sensualité nous retardent sur ce chemin fatal et inexorable. Tout s'enchaîne dans un ordre rigoureux. Tout le bien et le mal que nous faisons retombe sur nous à travers le temps. La loi des réexistences fait l'égalité entre nous. Nous avons tous le même point de départ et d'arrivée et nous sommes tous unis dans les mêmes destinées, découvrant ainsi l'expression d'une solidarité étroite et les devoirs d'une famille qui comprend l'humanité toute entière.

Bien plus, notre misérable planète n'est qu'un coin obscur de l'Univers ; cette destinée se poursuit non seulement sur elle, mais dans les mondes plus avancés qui roulent dans l'espace, et cette considération vaut aux auditeurs une belle envolée sur le Ciel et ses incommensurables splendeurs, destinées tôt ou tard aux ravissements de l'âme enfin affranchie de tous ses misérables liens !

M. Léon Denis termine en montrant cette marche en avant de l'humanité s'acheminant graduellement vers les sommets majestueux où trône l'*Etre* dans la majesté de sa gloire ; et cette péroraison est couverte par les applaudissements unanimes de l'assistance.

M. Anastay se fait un écho de toutes les pensées en remerciant chaleureusement M. Léon Denis pour avoir bien voulu venir éclairer et réchauffer de son éloquence l'auditoire marseillais, et cela malgré un deuil cruel et récent, celui d'une mère adorée. M. Léon Denis a sans doute puisé dans ses théories et ses doctrines la force nécessaire à l'accomplissement de sa tâche, permettant ainsi de mettre à profit, non seulement ses instructions mais son exemple. Il lui en témoigne la profonde reconnaissance de l'assemblée.

Il lève la séance en formulant le vœu, applaudi de tout le monde, que M. Léon Denis revienne se faire entendre à Marseille le plus souvent et le plus tôt possible.

Bibliographie

Le mystère posthume. *Causeries médicales sur la mort et la survie* par Li Taï, Dr en médecine de Mi-chi-gan, ancien major au Chi-Li (1).

Sous la forme d'un dialogue humoristique ce docteur chinois (qui pourrait bien être de Montmartre) publie une brochure dans laquelle il ne veut pas « traiter le grave problème de la vie et de la mort autrement qu'au point de vue des sciences expérimentales et en ne tenant compte des idiosyncrasies mystiques de ses frères gnostiques qu'en tant qu'elles n'empiètent pas sur les faits acquis par la science ».

Dans sa préface l'auteur dit que « tout le monde écrit et parle de la vie après la mort avec une prolixité et un luxe de détails qui contrastent singulièrement avec la pauvreté des nouvelles télépathiques et autres reçues de la-bas ».

En attendant ces manifestations posthumes il croit intéressant de renverser la proposition des spirites et de déclarer que la mort se produit pendant la vie, par des états apsychiques qui nous acheminent vers l'état d'inconscience finale qui est le Nirvana de la religion bouddhique. Cela n'est pas neuf mais l'auteur revêt ses théories d'une masse de faits curieux et intéressants, familiers aux physiologistes et aux biologistes et que les gens du monde, qui veulent discuter sur ces questions, feront bien de connaître. Cela leur sera d'autant plus facile que l'auteur, sachant qu'on ne se fait lire qu'en amusant le public, est prodigue de facéties, de mots, de calembourgs même, ce qui n'est vraiment pas mal pour un chinois. Instruire en amusant : telle paraît être sa devise et son but. Il y a atteint largement.

La Revue du bien (2), (3e année) est un recueil illustré de beaux sentiments et de bonnes actions individuelles ou collectives, une sorte d'almanach mensuel de la charité, rédigé en dehors de toute discussion religieuse, au-dessus de toute préoccupation politique. Sa raison d'être est indiscutable dans une société où la beauté esthétique ou morale est tous les jours compromise par le journal, le livre, le théâtre et la rue. D'ailleurs la modicité de son prix d'abonnement et l'attrait de ses primes diverses suffiraient à expliquer son succès de bon aloi. Fondée et dirigée par notre bon confrère Marc Legrand, elle contient, outre des études et comptes rendus sur le bien qu'on fait et le bien à

(1) In-12 192 p. Sleicher frères et Cie, édit., rue des Saints-Pères, Paris. Prix 3 francs.

(2) Accepte des correspondants partout ; envoie un n° spécimen contre 25 centimes en timbres-poste : 110, rue du Bac, Paris, 5 fr. ; départ., 6 fr. ; étranger, 8 fr. ; 4 fr., pour les instituteurs et institutrices.

faire, des nouvelles, des chroniques, des poésies, des monographies d'artistes et de philanthropes.

Nous relevons parmi ses collaborateurs des noms tels que ceux de Jacques Normand, Jules Bois, Frédéric Passy, Mathilde Serao, etc., pour la partie littéraire, et ceux de Edouard Detaille, Saïn, Edm. Rocher, etc., pour la partie artistique. C'est dire tout l'intérêt qui s'attache à cette publication.

Comment on endort, par Maurice HAFFNER, *professeur de magnétisme* (1).

GUSTAVE VIAN.

PETITE CHRONIQUE

La Société Universelle d'Etudes Psychiques. — Cette Société s'est réunie le samedi 5 décembre au siège central, 113, rue de Rennes, à Paris. Le Dr Joire, président, donne communication des adhésions de province et de l'étranger, et annonce la formation de nouvelles sections de la Société dans les départements. Parmi les nouvelles adhésions figurent celles de M. le Professeur Lombroso, de Turin; M. Von Schrenk-Notzing, de Munich; M. Richard Hodgson, de Boston; M. Maxwell, de Bordeaux.

Une délibération a lieu en vue d'une réunion générale en juin prochain, réunion qui présentera un grand intérêt par suite des communications qui seront faites et des phénomènes psychiques qui seront présentés.

Une conférence sur l'espace à quatre dimensions. — Cette question que l'on entend citer quelquefois, sans pouvoir jamais la connaître, car elle n'est exposée clairement nulle part et pour cause, sera enfin mise à la portée des membres de la Société par notre excellent et distingué ami le Dr Gilles dont l'esprit si net quoique encyclopédique est bien fait pour apporter la lumière dans un sujet si obscur. Ses nombreuses publications antérieures, d'un esprit scientifique si ferme et si lucide, en sont un sûr garant. Ce sera une bonne fortune pour les membres de notre Société que cette conférence dont le jour et l'heure leur seront communiqués.

(1) Librairie mesmérienne, 54, rue Rambuteau, Paris. In-12, 24 pages, prix 60 centimes.

Le Gérant : H. MONIER.

Aix, imprimerie J. NICOT, rue du Louvre, 16. — 4.10

Le Gérant
H. Monier